



— ◆ ◆ ◆ CONVERSION ◆ ◆ ◆ —



SUR les confins de la Charente, dans une paroisse moitié catholique, moitié protestante, s'est passé le fait suivant très authentique.

C'était au mois de février 1909, dans un hameau distant de 4 milles de l'église paroissiale; M. le curé venait de porter le saint Viatique à une catholique qui se mourait dans une famille protestante.

Après la cérémonie, le zélé pasteur, usant de tous les ménagements réclamés par les circonstances, invitait le chef de maison, protestant sectaire, à régulariser sa situation, afin que sa femme, autrefois catholique, puisse aussi un jour recevoir les consolations de la religion.

Le vieillard (il a déjà 84 ans,) déjà ému sans doute par les cérémonies qui venaient de s'accomplir auprès du chevet de la mourante (qui était sa parente), accueillit sans trop de répugnance la proposition de M. le curé. Quinze jours après, le bon curé revenait à la charge en faisant entrevoir la facilité de réhabiliter le ménage de 55 ans d'existence n'ayant pour base qu'une union purement civile.

— Je veux bien, répondit l'interlocuteur, je ferai tout ce qu'il faudra.

Puis, encouragé sans doute par la bienveillante charité du prêtre, il se hasarda à lui poser une question qui s'agitait depuis longtemps dans son esprit et que sa notoriété d'ardent protestant l'avait toujours empêché de faire.